

A

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux

OBJET : Convocation - Conseil Municipal Montaignu-Vendée

N/REF.: AR/LC- DGA – LETDMG 05-2022

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu à la salle des Fêtes de la commune déléguée de Montaignu, le

Mardi 18 octobre 2022 à 19h30

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Moyens Généraux

- Déplacement exceptionnel du lieu de réunion du conseil communal de la Guyonnière,
- Ouverture d'une autorisation de programme – Travaux du centre-bourg de Saint Georges de Montaignu,
- Décision modificative n°2 – Budget général,
- Approbation du rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) de droit commun,
- Approbation du rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) de procédure libre,
- Modification du montant de l'attribution de compensation,
- Accroissement temporaire d'activités,
- Modification du tableau des effectifs – Création de poste,
- Recours à l'apprentissage.

2. Vie locale, culturelle et sportive

- Demande d'une subvention départementale pour le projet de terrain synthétique – Montaignu.

3. Education, familles et cohésion sociale

- Demande d'une subvention auprès du département et de l'ADEME pour le projet de restaurant scolaire – Boufféré,
- Aide au financement des repas de l'école primaire privée – AGE CAM Montaignu,
- Présentation du pré-programme et demande d'aide à l'investissement pour le projet de crèche – Saint Hilaire de Loulay,
- Information sur les effectifs scolaires.

4. Environnement mobilités et aménagement du territoire

- Modification de la dénomination du lieu-dit Bel Air – Boufféré,
- Désaffectation et déclassement de parcelles – Maison des Jeunes – Montaigu,
- Cession foncière de la Maison des Jeunes à la société Grand Écran VI – Montaigu,
- Approbation de l'avant-projet définitif et du lancement du marché de travaux du centre-bourg – Saint Georges de Montaigu,
- Désaffectation et déclassement foncier au lieu-dit la Basse Linière – Saint Georges de Montaigu,
- Cession foncière à M. et Mme Rondeau au lieu-dit la Basse Linière – Saint Georges de Montaigu,
- Désaffectation et déclassement foncier -Impasse des Mages et la Choriandière – Saint Hilaire de Loulay,
- Cessions foncières – Impasse des Mages et la Choriandière – Saint Hilaire de Loulay,
- Désaffectation et déclassement foncier – Rue des Mortaires – Saint Hilaire de Loulay,
- Cession foncière à M. Dugast et ses héritiers – Rue des Mortaires – Saint Hilaire de Loulay.

5. Espaces publics et moyens techniques

- Plan de sobriété énergétique
- Convention SyDEV – Travaux d'extension des réseaux électriques et de communications électroniques – Rue du Gîte des Jardins à la Guyonnière,
- Avenant à la convention SyDEV – Effacement de réseaux – Rue de l'Egault à Montaigu,
- Avenant à la convention SyDEV – Travaux neufs d'éclairage – Rue du Colonel Taylor à Montaigu,
- Convention SyDEV – Travaux neufs d'éclairage – Rue du Colonel Taylor / Rue Saint Pierre à Montaigu,
- Convention SyDEV – Travaux d'extension des réseaux électriques et de communications électroniques – la Linière à Saint Georges de Montaigu,
- Convention SyDEV – Travaux de rénovation d'éclairage – Rue des Quatre Vents à Saint Hilaire de Loulay.

6. Informations diverses

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

Monsieur Florent LIMOUZIN,
Maire de Montaigu-Vendée

